



## Appel à candidature « Mieux connaître son sol »

Le Pays Terres de Lorraine s'est engagé depuis plusieurs années dans un plan de transition agroécologique et alimentaire.

Une des approches retenue consiste à **évaluer et favoriser la fertilité des sols** des agriculteurs en questionnement vis-à-vis de l'agriculture biologique ou récemment engagés, pour les appuyer dans leur démarche de transition. En l'absence d'engrais chimiques et de pesticides, l'entretien de la fertilité des sols devient un pilier de la ferme bio, pour assurer des rendements, une bonne santé des plantes, la gestion des adventices.

Le Pays Terres de Lorraine a mandaté Bio en Grand Est pour **réaliser en 2023 des analyses** permettant un diagnostic fin des leviers à activer pour améliorer la fertilité sur un type de sol donné et mettre le bon fonctionnement du sol au centre du processus de décision.

### A qui s'adresse cet appel à candidature ?

Aux fermes, toutes productions confondues, qui sont :

- localisées sur les communautés de communes du Pays de Colombey et du Sud Toulinois, du Pays du Saintois, Terres Toulaises ou Moselle et Madon.
- en questionnement sur la Bio,
- avec un projet d'engagement en agriculture biologique à plus ou moins long terme,
- en conversion,
- en bio avec un enjeu de pérennisation des systèmes ou de renouvellement des générations.

### Pour faire quoi ?

Le diagnostic évalue la fertilité chimique, physique et biologique d'un sol grâce à l'observation directe, l'analyse des pratiques et l'analyse d'échantillons. Il permet de mieux connaître l'état du sol et son fonctionnement pour en piloter la gestion à venir en répondant aux questions telles que :

- Mon sol actuel me permet-il de cultiver en Bio ?
- Que faut-il changer pour améliorer son fonctionnement et sa fertilité ?
- Quels indicateurs puis-je observer et mesurer pour évaluer cette fertilité ?
- Faut-il redécouper mes parcelles ? Mettre en place plusieurs types de rotations ? Intégrer des prairies temporaires ? Quels sont les amendements les plus adaptés ?





## Pourquoi candidater ?

### Avantages pour les fermes engagées

- Réalisation gratuite de profils de sol simplifiés (à la bêche) et d'analyses d'échantillons par un laboratoire spécialisé. Les profils à la bêche permettent d'identifier des blocages potentiels non observables par l'analyse de sol (enracinement, problèmes de structure, circulation de l'eau, dégradation de la matière organique, vers de terre...)
- Appui du chargé de mission Bio en Grand Est pour définir les améliorations de pratiques les plus pertinentes.

### Engagements

- Premier temps d'échange sur les pratiques culturales et la gestion actuelle du sol, identification des types de sols sur la ferme et choix de la parcelle à diagnostiquer.
- Second temps d'échange sur les leviers pour piloter la gestion des sols.
- Accepter la diffusion des résultats dans un but pédagogique.

## Qui sommes-nous ?

**Bio en Grand Est**, Fédération Régionale des producteurs biologiques du Grand Est, est une association loi 1901 qui dépend du réseau national de la Fédération Nationale des Agriculteurs Bio (FNAB). Avec plus de 1000 adhérents et 28 salariés, notre réseau régional couvre l'ensemble du territoire Grand Est et de ses productions. Au niveau régional, Bio en Grand Est fédère 9 Groupements d'Agriculteurs Bio (GAB) dont le GAB de Meurthe-et-Moselle.

Un des rôles clé de Bio Grand Est, est de structurer les filières économiques biologiques, innovantes, durables, territorialisées et équitables en région, notamment en favorisant le développement et la commercialisation des produits bio locaux pour tout type de circuits, dont celui de la restauration collective. Bio en Grand Est a aussi une mission de formation et d'accompagnement des producteurs notamment dans la gestion agronomique des sols.

## Vous êtes intéressé.e ou souhaitez davantage de renseignements ?

Contactez-nous par mail ou par téléphone :

Patricia HEUZÉ - [patricia.heuze@biograndest.org](mailto:patricia.heuze@biograndest.org) - 07 81 49 19 61

Yoan MICHAUD - [yoan.michaud@biograndest.org](mailto:yoan.michaud@biograndest.org) - 07 82 92 88 54

Le diagnostic doit être réalisé avant la fin de l'année 2023.



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural  
L'Europe investit dans les zones rurales

